

Pendant tout ce temps Marc René de HEERE tentait de se faire rayer de la liste des émigrés. Il lui fallut attendre le 13 nivose an V, pour qu'en séance de délibérations du département de Seine & Marne soit décidé que "le nom de Marc René de HEERE soit provisoirement rayé de la liste des émigrés" et qu'il y ait "levée provisoire du séquestre de ses biens jusqu'à ce que l'administration ait connu le résultat des informations que le commissaire du directoire exécutif est chargé de prendre" alors que ses biens sont déjà en partie vendus. Il lui faudra attendre l'an X pour que son nom soit définitivement rayé de la liste des émigrés et on l'autorise alors à rentrer "dans la jouissance de ceux des biens qu'il possédait et qui ne se trouvent pas aliénés" (1).

Récupérer tous ses biens était chose impossible, et les meubles et les objets à vendre avaient été répartis en 192 lots, parmi lesquels se trouvaient 800 bouteilles de bourgogne, les meubles du salon parmi lesquels se trouvaient "1 canapé, 2 bergères et 19 fauteuils de velours cramoisi, 2 consoles dorées garnies de marbre, 2 tables à cadricelle, 1 pour le trictrac, 1 pendule, des trumeaux, 2 pupitres à écrire, 1 chiffonier, 1 lustre à cristaux ...". La vente dura 15 jours. Quand Marc André de HEERE est rayé provisoirement de la liste des émigrés en l'an V, il commence immédiatement la recherche de ses biens vendus et aliénés, en particulier de ses livres ainsi "François MOREL Commissaire à la bibliothèque Nationale expose qu'il a employé 6 journées à la recherche et la remise des livres appartenant au citoyen de HEERE réputé émigré et que vous avez renvoyé en possession de ses biens", plus tard en l'an VIII, il récupéra des matelas entreposés à FAREMOUTIERS (2).

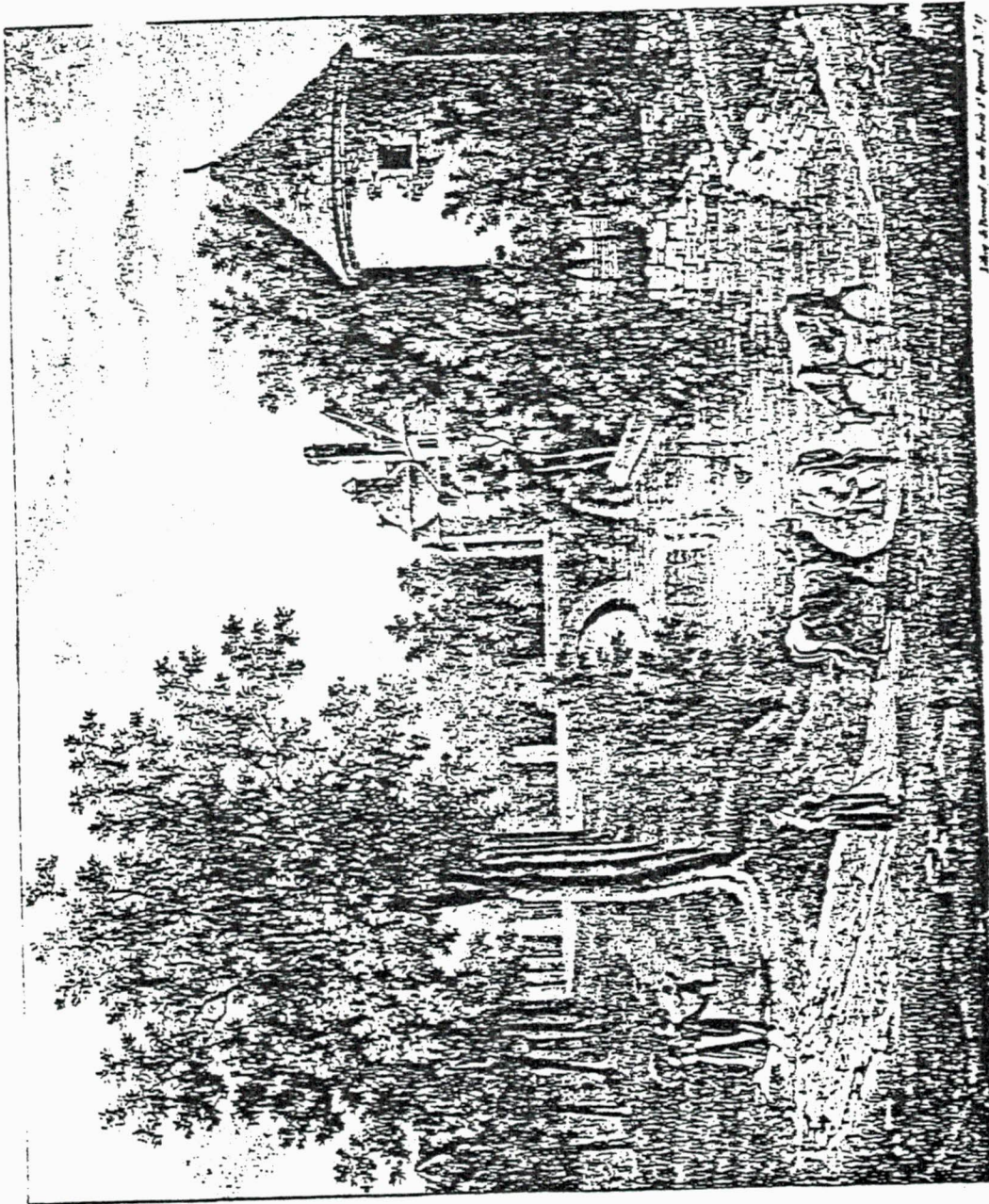
Même si la famille de HEERE a perdu une partie de ses biens, elle possède toujours le château des Tournelles et ceci jusqu'au premier quart du XIXème siècle au moins, puisque le recensement de 1836 mentionne comme propriétaire des Tournelles un membre du conseil général, BULLOT (3), et ceci depuis au moins 1833 puisque sa fille Elisa peint à cette époque le Château des Tournelles (planche X).

Quoi qu'il en soit l'essentiel des ennuis causés à la famille de HEERE peut être comparé à des tracasseries administratives par rapport au sort réservé au pauvre curé de HAUTEFEUILLE Paul Louis GAUDIN.

-
- (1) Archives départementales de Seine & Marne : Q 2490
 - (2) Archives départementales de Seine & Marne : Q 1912
 - (3) Archives départementales de Seine & Marne : 10 M 33

PLANCHE X

Le CHATEAU des TOURNELLES par Elisa BULLOT en 1833
CABINET des ESTAMPES - Bibliothèque Nationale



Le Château des Tournelles par Elisa Bullot en 1833

1833

Château des Tournelles, Seine-et-Marne

Elisa Bullot, Paris, 1833

Cependant l'impact de la révolution à Hautefeuille ne se situe pas uniquement au niveau des problèmes causés à ceux qui étaient considérés comme les trop privilégiés, au niveau du village il y eut de grands changements.

III - LA VENTE DES BIENS NATIONAUX, LES NOUVEAUX PROPRIETAIRES FONCIERS.

Il n'y a pas eu uniquement vente des biens nobiliaires, il y a eu tous les biens appartenant au clergé et ce depuis 1790, depuis la Constitution Civile du Clergé qui fait des ecclésiastiques des fonctionnaires publics, leurs biens sont appelés des Biens Nationaux de première origine.

S. DUVAL note "à la veille de la Révolution en comptait comme grands propriétaires fonciers, les ordres monastiques et parmi ceux-ci tout particulièrement le Grand Prieuré de France (dont faisait partie la Commanderie de Chevru) groupant les biens des templiers et des chevaliers de Malte" (1), donc les terres de la commanderie de Chevru sont vendues ainsi que celles des Bénédictins Anglais de la Celle. La plus grosse vente de biens nationaux de première origine concerne les biens possédés par l'abbaye de Faremoutiers se composant de "la ferme d'Hautefeuille" composée "d'un bâtiment avec cuisine, fournil, bergerie, laiterie, grange, poulailler, terres labourables, prës et bois de Madame l'Abbesse de Faremoutiers (2).

D'autre part, devaient être mis en vente les terres et bois dépendant de la Cure et de la Fabrique de Hautefeuille, à cette occasion les habitants se manifestèrent, car le Directoire du district voulait mettre en vente la place de l'église où étaient plantés des arbres fruitiers, la municipalité de Hautefeuille adressa une lettre ferme à ce sujet, exposant "qu'entre la ci-devant église, le presbytère et la maison d'école, il existe une place communale servant de passage à tous les citoyens pour se rendre à leur logis, que suricelle il y a un puit public, utile à toute la commune, qu'en divers temps il a été fait des plantations d'arbres fruitiers dont la récolte des fruits a seulement été abandonnée à la fabrique pour subvenir aux dépenses nécessitées pour la décoration de l'Eglise et autres besoins.

(1) S. DUVAL : L'état économique de la Brie Française au temps de la Révolution et de l'empire; in Bulletin de la Société d'Etudes Historiques, Géographiques et scientifiques de la Région Parisienne, N° avril, Mai, Juin 1933 p. 12,14;

(2) Archives départementales de Seine & Marne : Q 287

Qu'ils viennent d'être informés que ladite place a été soumissionnée et comme, si la vente en était faite elle causerait un préjudice notable à tous les citoyens de la Commune puisqu'ils se trouveraient privés non seulement du puits public, mais encore du passage sur ladite place qui leur est d'une utilité absolue pour se rendre en leur maison. Ils ont recours à votre justice et concluent à ce qu'il soit pris par le département un arrêté portant que la totalité de ladite place communale sera distraite de la soumission qui a été faite" (1).

Ainsi la place de l'Eglise de Hautefeuille resta place Communale. Il faut noter à ce sujet l'attitude courageuse et ferme des maires de Hautefeuille pendant cette période que ce soit Pierre HARDY, ou François Christophe MORICET qui fut d'abord l'adjoint du premier, ainsi le 8 primaire an IV ils furent suspendus de leurs fonctions de Maire et adjoint "considérant que les agent et adjoint de Hautefeuille sont prévenus de fanatisme, de protection particulière pour un émigré (Marc René de HEERE) et de perpétrer la jouissance du ci-devant presbytère en faveur du ministre du culte catholique au lieu d'en provoquer la location au profit du trésor public" et ils furent momentanément remplacés par des fonctionnaires, un autre agent fut envoyé à Mortcerf à la même époque parce que le maire n'obéissait pas aux arrêtés concernant le départ de "volontaires". (2).

Ces hommes ne sont pourtant pas des contre-révolutionnaires, loin de là, au contraire, ils sont les premiers à avoir bénéficié de la Révolution, en tant qu'acheteurs de Biens Nationaux. Le cas de François Christophe MORICET est caractéristique de l'ascension sociale de ces laboureurs aisés qui ont pu acheter les terres des anciens privilégiés pendant la révolution.

Né en 1763, il a 26 ans quand la Révolution éclate, il sait alors prendre ses responsabilités au niveau du village en exerçant la charge de maire pendant quelques années, il achète des terres, il est l'unique propriétaire foncier de Hautefeuille recensé en 1836, la famille BULLOT ne possédant que le château, il a alors deux domestiques, son fils né en 1790 en a quatre.

Son fils Louis en 1841 est le maire et le principal propriétaire de Hautefeuille, il a 6 domestiques. En 1861 c'est sa fille qui a hérité alors que son fils est cultivateur, mais celui-ci Jules Cyprien à la mort de sa soeur devint le principal propriétaire foncier de Hautefeuille.

(1) Archives départementales de Seine & Marne : Q 287

(2) Archives départementales de Seine & Marne : L 83

Sur un cadastre des années 1861-1867 (1), il apparaît comme un gros propriétaire. Il possède 52 lots de terre, à Hautefeuille même il a des bâtiments et une cour, deux jardins potagers, deux vergers, une "avenue", des prés clos. Au lieu-dit la Genéterie des terres et des bois, à la Commanderie des terres et une mare, il possède également des terres au Chêne Buton, au Bois Bazile, au Pré aux Cochons, aux Longs-Champs et, des prés au Poirier Pigeon et aux Prés neufs.

Cette famille n'a pu détenir cette puissance foncière que grâce à la révolution et à la vente des biens nationaux. On peut se rendre compte de son importance au sein du village par les recensements, importance qui dut décliner car Jules Cyprien MORICET en 1881, n'est plus mentionné que comme cultivateur et n'a plus que deux domestiques (2).

Hautefeuille plus encore qu'aux époques précédentes a vécu de plain pied la réalité historique de la période révolutionnaire.

(1) Cadastre aimablement prêté par une habitante de Hautefeuille.

(2) Archives départementales de Seine & Marne : chiffres donnés grâce aux recensements 1836, 10 M 33 - 1841, 10 M 62 - 1846, 10 M 91 - 1851, 10 M 98 - 1856 : 10 M 130 - 1861 : 10 M 160 - 1866 : 10 M 189 - 1872 : 10 M 218 - 1876 : 10 M 248 : 1881 : 10 M 278.

C O N C L U S I O N

L'histoire d'un village ne peut avoir de conclusion. A HAUTEFEUILLE elle a continué au-delà de la Révolution et se poursuit aujourd'hui.

Nous avons essayé de rapporter les événements les plus anciens et ceux qui nous ont semblé les plus intéressants.

Cette recherche ne fut pas exhaustive, il reste certainement des informations à glaner aux Archives du Diocèse de Meaux, très certainement aussi dans les archives notariales quand on connaît les habitudes procéduraires de l'Ancien Régime et peut être aussi chez des particuliers. Cette approche poussera peut-être certains à nous aider à poursuivre et enrichir cette brochure de nouveaux documents et de nouvelles informations.

Cette recherche qui n'a pu avoir lieu que sur l'initiative de Monsieur Pierre SOULEIL, Maire du village de Hautefeuille a eu pour but de dévoiler une partie de l'histoire de leur village aux habitants de Hautefeuille tout d'abord et à toutes les personnes intéressées par l'histoire rurale de la Brie. Mais aussi de montrer que chaque village, si petit soit-il a eu sa place dans l'histoire globale de sa région et de son pays.